

Editeur responsable  
Roberti Philippe-Auguste  
ferme Malplaquée  
rue A. Beguin, 11  
5070 Sart-Saint-Laurent

ESCADRILLE D-2-2-2  
FLEURS A 2H

PERIODIQUE BIMESTRIEL

2024

N°4 août 2024

BIEN REÇU

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

# LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées  
de Fosses-la-Ville et  
de Wépion-Namur

# La planche d'envol ASBL - Fosses-la-Ville

## Les membres du comité

NONET Aurélien

- Président de l'ASBL  
0491 560 405 – [aurelien.nonet@gmail.com](mailto:aurelien.nonet@gmail.com)

PAINDAVEINE Philippe

- Secrétaire  
0472 290 383 – [philippe.paindaveine@gmail.com](mailto:philippe.paindaveine@gmail.com)

ROBERTI Philippe-Auguste

- Responsable ARISTA  
071 71 29 67 – 0476 362 967 – [philippe.roberti@skynet.be](mailto:philippe.roberti@skynet.be)

DEBRICHY Pierre

- Tenue et gestion des ruchers, responsable des achats et de l'opération sirop de nourrissage  
071 76 09 64 – 0478 521 682 – [pierre.debrichy@skynet.be](mailto:pierre.debrichy@skynet.be)

PEPERMANS Marc

- Tenue et gestion du rucher  
0485 435 973 – [marc.pepermans@ymail.com](mailto:marc.pepermans@ymail.com)

LAUWAET Stany

- Tenue et gestion du rucher  
0475 801 023 – [laydeg17@skynet.be](mailto:laydeg17@skynet.be)

COLARD François

- Représentant de l'ASBL auprès de l'URRW et responsable des cours et programmes de l'école apicole  
0493 748 222 – [francois.colard@belgacom.net](mailto:francois.colard@belgacom.net)

AUQUIER Christophe

- Trésorier  
0473 884 584 – [chauquier@gmail.com](mailto:chauquier@gmail.com)

DELSAUX Jonathan

- Responsable du site internet  
0496 358 438 – [jdelsaux@yahoo.com](mailto:jdelsaux@yahoo.com)

JANSSENS André

- Revue « La planche d'envol »  
071 71 14 73 – 0479 325 568 – [ajflv10@gmail.com](mailto:ajflv10@gmail.com)

DE BAST Albert

- Revue « La planche d'envol »  
071 71 35 15 – [albert.debast@proximus.be](mailto:albert.debast@proximus.be)

BARTHELEMY Claude

- Président d'honneur de l'ASBL  
071 71 31 54 – 0496 249 037

Site WEB : <https://www.laplanchedenvol.net>

Facebook : <https://www.facebook.com/laplanchedenvol/>

## La fleur mélifère du mois L'eupatoire

La floraison des eupatoires se présente sous la forme d'élégants corymbes de couleur rose, blanche ou pourpre à l'allure légère et vaporeuse. Elle apparaît à partir juillet, mais se fait parfois attendre. Elle sait toutefois se faire pardonner avec sa croissance rapide et vigoureuse qui assure une magnifique floraison jusqu'à la fin de l'été et parfois jusqu'en octobre, selon les espèces.



Très mellifères, les fleurs d'Eupatorium attirent de nombreux papillons et insectes pollinisateurs, ce qui en fait un allié précieux en bordure de potager. Cette vivace robuste et rustique fait également merveille en massif ou en grande bordure, seule ou accompagnée d'autres plantes de sol humide. Les espèces de grande taille, comme l'eupatoire pourpre culminant à 2 m, sont notamment parfaites en fond de décor. Avec ses 80 cm de haut, l'Eupatorium coelestinum sera en revanche à mettre en valeur en bordure de massif dans un jardin nature

Facile à vivre, l'eupatoire s'installe facilement dans toutes nos régions, à condition que le sol reste frais, même au cœur des étés les plus secs. En dehors de cette exigence, indispensable pour une belle floraison, cette vivace ne demande aucun entretien et se ressème même spontanément. Une fois sèche, en fin d'automne, il ne vous reste plus qu'à la couper et à l'attendre au printemps suivant !

L'eupatoire est une vivace très rustique (jusqu'à -15°C) qui s'adapte à tous nos climats, à une condition : bénéficier d'un sol frais, voire humide, et surtout ne s'asséchant jamais. En sol sec, elle fane vite et son feuillage prend un aspect brûlé. Même si sa préférence va aux sols lourds et argileux, elle peut s'épanouir dans tout sol ordinaire, frais et bien drainé.

En dehors de cette exigence, l'eupatoire n'est pas difficile. Peu importe le pH du sol ou la pollution de l'air, elle s'installe aisément dans tous les jardins. En ville, elle est notamment parfaite pour apporter une touche un peu sauvage et favoriser la biodiversité.

## **Le coin du philosophe**

Le célibataire est celui qui prend le mariage très au  
sérieux  
Michel Déon

L'homme se découvre lorsqu'il se mesure à un obstacle  
Antoine de Saint-Exupéry

On est vieux que le jour où on le décide  
Jean Hanouilh

Une seule hirondelle ne fait pas le printemps : un seul acte  
moral ne fait pas la vertu  
Aristote

## La recette du mois

# Gâteau au miel, pistaches et amandes

### *Résumé :*

- Nombre de personnes : 6
- Temps de préparation : 15 minutes
- Temps de cuisson : 40 minutes
- Degré de difficulté : facile



### *Ingrédients*

- 80 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 175 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 1 citron
- 50 g de miel liquide
- 130 g de pistaches
- 100 g d'amandes entières
- 15 cl de lait
- 175 g de beurre (demi-sel de préférence)
- 3 œufs

**Pour le glaçage :**

- 200 g de sucre glace
- 1 blanc d'œuf
- Le jus d'un demi-citron

**Préparation**

- Préchauffez votre four à 210°C. Dans le bol d'un robot pâtissier, placez le beurre coupé en morceaux, le sucre et le sucre vanillé.
- Incorporez ensuite les œufs, la farine, la levure, le jus du citron et le lait. Mixez le tout jusqu'à obtenir une pâte bien homogène.
- Ajoutez les pistaches concassées, les amandes entières, le miel et mélangez à l'aide d'une cuillère en bois.
- Versez la préparation dans un moule à gâteau (ou à cake) beurré et fariné. Enfourez pour 40 minutes puis laissez refroidir.
- Préparez votre glaçage en mélangeant énergiquement le sucre glace et le blanc d'œuf. Ajoutez le jus de citron. Versez sur le gâteau avant de servir et laissez reposer.

Extrait de « Marie-Claire cuisine »

## **Les fleurs de saison**

Epilobe, phacélie à feuilles de tanaïs, callune, symphorine, angélique sauvage, berce, ronce, verge d'or, trèfle blanc, trèfle hybride, réséda, mélilot, eupatoire, tournesol, solidago glabre, chèvrefeuille, vipérine, moutarde des champs, bourrache, aster, centaurée chardon, chicorée, circe, coréopsis, cosmos, bardane, mauve, menthe, sarrasin, sauge, joubarbe, campanule, bourdaine, sédium, pissenlit.

## **TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE OPACITÉ DE L'UE**

### **QU'EST-CE QUE LE SCOPAFF, TERRAIN DE JEU IDÉAL DE L'AGROCHIMIE EN EUROPE ?**

Au cœur de la gestion des réglementations agricoles en Europe se trouve un groupe d'experts au nom à rallonge et aux pouvoirs démesurés : le SCoPAFF, à savoir le Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (en anglais, *Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed*). Chargé de questions concernant l'intégralité de la chaîne de production alimentaire, du champ à l'assiette, il fait partie des comités techniques censés assister la Commission européenne sur les aspects techniques de l'application des lois sur le continent.

Présidé par cette dernière, le SCoPAFF réunit des représentants des 27 États membres de l'Union européenne. Si son rôle se limite en théorie à des aspects techniques - devant assurer que les mesures prises soient « pratiques et efficaces », le comité prend en réalité des décisions politiques déterminantes pour l'équilibre de la biodiversité, actant par exemple des procédures d'évaluation des risques des pesticides sur l'environnement.

Malgré l'importance de ses choix, il s'avère difficile de savoir comment ces derniers sont faits : le SCoPAFF offre en effet à ses membres une impunité parfaite grâce à une opacité totale... Ou presque : alors que les citoyens ne peuvent accéder ni au détail de leurs délibérations ni à leurs identités, il semblerait que le lobby de l'agrochimie dans l'Union européenne ait un accès privilégié à certains membres du comité.

### **Les comités techniques européens : une technocratie opaque**

Le SCoPAFF fait partie d'un ensemble de comités techniques censés épauler la Commission européenne dans la mise en place de législations et de réglementations. Créés dans les années 1960, initialement pour répondre à un objectif pratique et limité, il en existe aujourd'hui 300, formant un système désigné sous le terme de « comitologie ».

*« L'objectif était de libérer du temps pour les négociateurs du Conseil des ministres, afin qu'ils n'aient pas à s'occuper de tous les détails techniques »,* expliquait ainsi Céline Robert, professeure à Sciences Po Lyon, en 2020.

Dans un rapport publié en 2019, cette spécialiste des institutions européennes met en lumière les dérives de ce système, expliquant notamment l'influence grandissante des comités. Les décisions de certains d'entre eux ont ainsi très concrètement transformé des projets de législation européenne, et ils sont amenés *« à prendre un certain nombre de décisions importantes qui auront des impacts sur chacun d'entre nous »*, écrit-elle.

*« La comitologie [le système composé par l'ensemble des comités] est en fait amenée à prendre un certain nombre de décisions importantes qui auront des impacts sur chacun d'entre nous, d'une façon qui n'est pas forcément transparente, et sans que les acteurs concernés se perçoivent comme politiquement responsables devant les citoyens ».* selon Céline Robert

Malgré ce rôle central, les activités des comités restent couvertes d'un certain secret dont le niveau est défini par des règles propres à chacun d'entre eux, dans le but de protéger leurs membres de pressions externes. Dans le cas du SCoPAFF, l'opacité est quasi parfaite : les comptes rendus des réunions sont incomplets, l'identité des experts est gardée secrète, tout comme leurs positions et les votes des États qu'ils représentent.

### ***Le SCoPAFF : un grand pouvoir et aucune responsabilité***

Dans ce cadre presque parfaitement hermétique, les membres du SCoPAFF se répartissent dans 14 sections thématiques où ils prennent des décisions majeures pour l'agriculture européenne et l'équilibre des écosystèmes. Selon les sujets, le SCoPAFF peut être consulté « pour avis » ou, comme pour l'autorisation ou la prolongation de mise sur le marché d'une substance pesticide, prendre lui-même une décision. Il décide également, à cet égard, des protocoles d'évaluation des risques auxquels ces molécules doivent se plier pour entrer sur le marché européen.

Ses membres décident à la majorité qualifiée, c'est-à-dire que plus de la moitié d'entre eux doivent être d'accord, et les États qu'ils représentent doivent inclure plus de 60 % de la population de l'Union européenne. Si aucun accord n'émerge, la Commission européenne, qui préside le comité, peut convoquer un comité d'appel et, finalement, prendre la décision elle-même. C'est par exemple ce qu'il s'est passé en novembre 2023 lorsque, faute d'accord, la Commission européenne a décidé d'accorder dix années d'autorisation supplémentaires au glyphosate, le tristement célèbre herbicide de Bayer-Monsanto.

### ***L'opacité du SCoPAFF, idéale pour les industriels et létale pour les abeilles***

Dans le cadre de recherches, il a été mis au jour des échanges d'emails qui laissent à penser que le lobby représentant les intérêts des principales multinationales de l'agrochimie à Bruxelles dont Bayer-Monsanto, Syngenta-ChemChina ou BASF, a pu écrire directement aux membres du SCoPAFF... et connaîtrait donc leur identité. Ce qui est gardé secret pour la quasi-totalité des citoyens serait donc connu de l'industrie.

Alors que l'opacité qui couvre le SCoPAFF est censée le protéger de pressions externes, il apparaît dans cette enquête que certains de ses membres ont fait passer les intérêts de l'industrie avant ceux de l'environnement et des citoyens de l'Union européenne. En usant d'arguments semblables à ceux de l'agrochimie, le comité s'est opposé à la mise en œuvre de ces nouveaux protocoles de tests, dévoilant les contours d'un scandale dans lequel le secret décisionnel qui couvre le SCoPAFF offrirait à ses membres une impunité totale, et aux lobbys représentants des activités industrielles toxiques la possibilité d'agir dans l'ombre.

L'opacité de ce comité sert les intérêts privés avant le bien commun, freine le développement de politiques protectrices de la biodiversité, et permet de faire du SCoPAFF un terrain de jeu idéal pour le lobby de l'agrochimie. Alors que la quantité d'insectes volants, desquels font partie de nombreux pollinisateurs, s'est effondrée de plus de 70 % en 30 ans en Europe de l'Ouest, la transparence des institutions apparaît être un préalable indispensable à la mise en place de réglementations favorables à la sauvegarde des abeilles, de l'ensemble des pollinisateurs et, plus largement, du Vivant.

Extrait d'un document Pollinis  
<info@pollinis.org>

## **Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps**

A la Saint-Dominique, te plains pas si le soleil pique  
8 août

A la Saint-Barthélemy, la grenouille sort de son nid  
24 août

S'il fait beau à la Saint-Gilles, cela durera jusqu'à la  
Saint-Michel  
1 septembre

Qui sème à la Saint-Janvier, de l'an récolte le premier  
19 septembre